

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mercredi 17 décembre 2025
18h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
	Philippe Albert	Directeur de l'ingénierie et des infrastructures
	Daniel Blanchard	Directeur des Services communautaires
	Scott Myles	Directeur de la protection civile
	Marc-André Breau	Gestionnaire développement économique et innovation

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Budget 2026 de la Corporation Centre-Ville (Tracadie).
 - 5.1 Étude des objections.
 - 5.2 Lecture intégrale de l'arrêté 056-00-2025.
 - 5.3 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 056-00-2025.
6. Levée de la réunion.

Résolution 2025-341

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. **BUDGET 2026 DE LA CORPORATION CENTRE-VILLE (TRACADIE)**

5.1 Étude des objections.

Le maire informe le public qu'en date du 17 décembre 2025 et après deux (2) avis publics dans le journal L'Acadie Nouvelle, la municipalité n'a pas reçu d'objections ou de commentaires sur le présent arrêté ou sur le budget proposé.

5.2 Lecture intégrale de l'arrêté 056-00-2025.

Résolution 2025-342

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE l'arrêté no 056-00-2025 intitulé « Arrêté approuvant le budget d'opération pour Centre-ville (Tracadie) Inc. pour 2026 » fasse l'objet de la lecture intégrale.

**6 OUI
4 NON**

ADOPTÉE

Le maire fait la lecture intégrale de l'arrêté no 056-00-2025.

Résolution 2025-343
Proposé par Réaldine Robichaud
Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE la lecture dans son intégralité de l'arrêté no 056-00-2025 intitulé « Arrêté approuvant le budget d'opération pour Centre-ville (Tracadie) Inc. pour 2026 » soit adoptée telle que lue par le maire.

6 OUI
4 NON

ADOPTÉE

5.3 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 056-00-2025.

Résolution 2025-344
Proposé par Guy Basque
Appuyé par Yolán Thomas

QUE l'arrêté no 056-00-2025 intitulé « Arrêté approuvant le budget d'opération pour Centre-ville (Tracadie) Inc. pour 2026 » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie.

6 OUI
4 NON

ADOPTÉE

Le maire fait la troisième lecture par son titre de l'arrêté 056-00-2025.

Résolution 2025-345
Proposé par Chantal Mazerolle
Appuyé par Rita Benoit

QUE le conseil municipal rencontre la Corporation Centre-Ville (Tracadie) au début de l'année 2026 avec un rapport complet des cinq (5) dernières années sur les projets, dépenses et autres faits comme ceux fournis par les organismes pour avoir une aide financière de la municipalité.

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 18h49 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal